



CLASSIQUES  
GARNIER

ARTIGAS-MENANT (Geneviève), « Éditorial », *La Lettre clandestine*, n° 1 à 4,  
1992 – 1995

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-17281-9.p.0441](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-17281-9.p.0441)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1999. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ÉDITORIAL

Au moment de rédiger les premières lignes du numéro 4 de *La Lettre clandestine*, il m'est à la fois agréable d'annoncer que les trois premiers numéros sont en cours d'installation sur Internet (voir ci-dessus la procédure d'accès) et de constater le succès croissant de ce bulletin d'information sur la littérature philosophique clandestine de l'Âge classique. Depuis sa création, en 1992, il n'a cessé de susciter des correspondants que nous remercions de leur utile collaboration et dont l'intérêt pour notre entreprise stimule notre recherche. Leurs questions rejoignent notre souci d'information et confirment la nécessité de poursuivre et de développer nos deux activités essentielles : l'inventaire des manuscrits philosophiques clandestins et leur édition.

Le travail systématique d'inventaire, lancé en France par Olivier Bloch en 1987, comporte deux aspects, le recensement et la description des manuscrits. Comme le prouve depuis quatre ans la rubrique « Nouveaux manuscrits » de *La Lettre clandestine*, rubrique patiemment élaborée par Alain Mothu, le recensement, déjà très avancé mais interminable par nature, s'effectue dans la durée. Très en retard sur lui, le travail d'analyse qui constitue la description doit s'accélérer à Paris et en province et je renouvelle l'appel que je lançais l'an dernier pour que de nouveaux collègues se joignent à nous. Il faut susciter des équipes locales dans chaque région, à partir des universités qui y sont implantées. Ces équipes seront constituées de spécialistes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en philosophie, histoire, et littérature, française, étrangère ou comparée, collègues de l'enseignement supérieur et secondaire, conservateurs des bibliothèques, étudiants avancés<sup>1</sup>.

Quant à l'édition des manuscrits philosophiques clandestins, elle commence à soulever le débat que Gianluca Mori appelait de ses vœux, l'an

---

1. Pour plus d'information voir *La Lettre clandestine* n° 3, p. 5. On peut aussi, soit m'écrire au Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (C.N.R.S. URA 96), Université Paris IV-Sorbonne, 1, rue Victor Cousin, 75230 Paris Cedex 05, soit me rencontrer à la même adresse, où je tiens une permanence le jeudi de 10 h 30 à 12 h, escalier G, salle 330.

dernier, à cette place. Déjà au colloque de Saint-Etienne, organisé par Antony McKenna en 1993, elle avait fait l'objet de quelques discussions. L'an dernier, deux séances du séminaire sur l'édition de textes, organisé au Centre d'études de la Langue et de la Littérature françaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles par son directeur, Jean Dagen, ont été consacrées aux manuscrits philosophiques clandestins<sup>2</sup>. Plus récemment encore, au Congrès International des Lumières qui s'est tenu à Münster en juillet 1995, une Table ronde d'une journée était organisée par Miguel Benítez et Antony McKenna sur « L'édition des manuscrits philosophiques clandestins : problèmes et méthodes ». Ce fut le moment de rappeler le rôle des éditions dans le progrès de la recherche sur les manuscrits philosophiques clandestins.

L'exemple des pionniers peut nous éclairer sur ce point. En 1948, Herbert Dieckmann donne une édition synoptique de la dissertation intitulée *Le Philosophe* dont l'article « Philosophe » de l'*Encyclopédie* est un des nombreux avatars. D'un seul coup d'oeil, la présentation choisie fait connaître le meilleur texte, montre son évolution et sa réutilisation tout au long du siècle.

En 1969, Alain Niderst publie le manuscrit 2239 de l'Arsenal, *L'Ame matérielle* ; cette thèse complémentaire dirigée par Antoine Adam est la première édition universitaire française d'un manuscrit philosophique clandestin. La méthode choisie (le texte du manuscrit sur la page de gauche, les sources sur la page de droite) révèle de façon saisissante la technique du collage de textes qui constituent un véritable arsenal idéologique. On saisit du même coup l'extrême difficulté des attributions et au moins une des raisons de l'anonymat.

En 1970, l'édition des *Œuvres de Jean Meslier* par Jean Deprun, Roland Desné, Albert Soboul et l'édition des *Difficultés sur la religion* par Roland Mortier constituent deux événements exemplaires. Même à ceux qui connaissent l'édition du *Mémoire* de Meslier par Rudolf Charles (1864), l'édition nouvelle fournit, outre un commentaire précieux, des preuves plus accessibles de la défiguration déiste de l'athée Meslier par

---

2. François Moureau, « Rapports entre imprimés et manuscrits » ; Geneviève Artigas-Menant, « L'édition des manuscrits philosophiques clandestins ».

Voltaire. Et parallèlement, l'édition de Roland Mortier révélait un texte déiste sous le déguisement athée du *Militaire philosophe*, publié par Naigeon.

Du fait de l'anonymat des *Difficultés*, leur édition a eu une autre conséquence. Roland Mortier faisait un portrait-robot de l'auteur comme seul peut le faire l'éditeur attentif. On sait que ce fut le point de départ d'une série de nouvelles attributions de ce texte et que sans ce portrait on ignorerait encore que l'auteur est Robert Challe. On pouvait penser qu'après une si excellente édition, établie sur le manuscrit le plus complet, Mazarine 1163, aucune autre ne serait utile. Et pourtant c'est la consultation d'un texte très incomplet, les extraits de l'abbé Sepher conservés à la bibliothèque Saltykov-Chtchedrine de Leningrad-Saint-Petersbourg, qui justifie l'édition de Frédéric Deloffre, en 1982. On se trouve alors devant une situation paradoxale que dévoile la présentation synoptique. C'est la meilleure copie intégrale qui a fourni à Roland Mortier les données factuelles à partir desquelles il a établi le portrait-robot indispensable au progrès de la recherche ; c'est une copie très lacunaire qui a fourni à Frédéric Deloffre les données textuelles (syntaxe, vocabulaire, associations de mots, archaïsmes, style) à partir desquelles il a confirmé l'attribution à Robert Challe suggérée par le docteur Francis Mars. Malgré, ou plutôt grâce à ces progrès successifs, une troisième édition, d'un texte qui, rappelez-le, était inconnu avant 1970, est devenue nécessaire depuis que François Moureau a découvert à Munich un nouveau manuscrit complet, plus proche des extraits de Sepher que ceux qu'on connaissait jusque là.

Quand il s'agit de deux textes majeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle commençant, comme le *Mémoire* de Jean Meslier et les *Difficultés* de Robert Challe, l'utilité de l'édition est indiscutable; mais faut-il tout éditer de l'abondante masse de manuscrits philosophiques clandestins qui ne cesse de grossir depuis qu'en 1938 Ira O. Wade dénombrait cent deux titres ? Certains en doutaient, c'est pourtant la perspective riche de promesses qu'a ouverte, en 1991, la collection fondée et dirigée par Antony McKenna, *Libre pensée et littérature clandestine*, publiée par Universitas à Paris et la Voltaire Foundation d'Oxford.

Se pose alors la question du « comment éditer ? » et c'est là que commence l'intérêt véritable de l'édition critique de ces textes en grande par-

tie inconnus, car aucun principe ne peut valoir pour tous les cas. Il y a presque autant de réponses que de titres et cette réponse est déjà un élément de l'histoire du texte. A-t-il un auteur déclaré ? Est-il anonyme par une coquetterie de son auteur, ou parce que son auteur se dissimule, ou parce qu'il n'a pas d'auteur, je veux dire parce qu'il est l'émanation d'une coterie et non d'un individu ? Combien existe-t-il de copies ? S'il n'en existe qu'une, a-t-on une preuve de la circulation de ce texte ? et sinon comment assurer qu'il est clandestin et pas seulement inédit ? S'il en existe plus d'une, peut-on établir une chronologie, une hiérarchie, entre les copies ? Peut-on déterminer quelle est l'originale, ou au moins la source d'une ou de plusieurs autres ? S'il existe un grand nombre de copies, se regroupent-elles en familles ? pour lesquelles alors la question de la filiation se pose. Les additions sont-elles dues à l'auteur premier, à un autre auteur, à un lecteur, à un copiste ? Dans le cas de manuscrits dont il existe des éditions du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'imprimé est-il postérieur ou antérieur au manuscrit ? Il faut encore envisager, entre autres problèmes spécifiques, la variation des titres, l'existence de recueils, l'existence d'extraits, l'appartenance à une collection.

On le voit, toutes ces questions que se pose l'éditeur d'un manuscrit philosophique clandestin sont à la fois propres à son domaine et impliquées dans d'autres champs d'investigation, en particulier l'histoire du livre, et, dans cette histoire, les pratiques clandestines (celles des libertins, celles des protestants, celles des jansénistes, celles des pornographes). Ces constatations doivent nous inciter à la fois à une grande minutie dans l'examen des textes eux-mêmes, inventaire et édition, et à une attitude d'ouverture (voir ci-dessous le programme de la journée de séminaire du vendredi 12 avril 1996).

Terminer l'introduction à *La Lettre clandestine* sur cette idée d'ouverture c'est aussi inviter nos lecteurs à continuer à nous communiquer leurs remarques, leurs suggestions, leurs découvertes, leurs interrogations. Nous les en remercions d'avance.

Geneviève Artigas-Menant